

Lettre d'André Malraux à Jean Paulhan, 1952-01-21

Auteur : Malraux, André (1901-1976)

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Malraux, André (1901-1976), Lettre d'André Malraux à Jean Paulhan, 1952-01-21, 1952-01-21.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 07/10/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14471>

Information sur la lettre

Date 1952-01-21

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 22/08/2025



10^{me} AVENUE VICTOR HUGO

BOULOGNE-S/SEINE

21 Janvier 1952

Monsieur Jean PAULHAN
5, rue des Arènes
PARIS

Mon Cher Jean,

J'ai reçu le manuscrit ci-joint, consacré à mes petits ouvrages, et que son auteur me demande de vous transmettre. Ce que je fais.

Il y a di fatras, mais la méthode peut vous intéresser. L'auteur doit avoir des ambitions pour quelques fragments dans " Les Cahiers de la Plefade " ou pour le tout chez Gallimard. A vous de juger des premiers. Le plus sage serait de faire lire d'abord l'ensemble, et de faire cocher ce qui peut vous intéresser ; mais cet ensemble, dans l'ancien vocabulaire de la maison, n'est " pas commercial " .

Bien amicalement.

ARCHIVES PAULHAN



André MALRAUX

*Faut-il souscrire pour la pièce
d'Adamov ? Les fonds sont bas, mais
nous sommes obligés. d'embêter un peu je
crois mais très mal son œuvre ...*